



ASSEMBLÉE NATIONALE

8ème législature

Degats des animaux: Cantal

Question écrite n° 39249

Texte de la question

M Rene Souchon attire l'attention de M le ministre de l'agriculture sur les degats causes par la pullulation des campagnols terrestres dits rats taupiers. Ce petit mammifere rongeur est, en effet, un fleau pour l'agriculture de nos zones rurales tant par sa voracite que par sa fecondite. Dans le departement du Cantal, une campagne de sensibilisation aupres des agriculteurs a ete menee. Il faut noter qu'un seul produit est actuellement autorise, le bromadiolone. Les tests effectues sur certaines parcelles ont ete concluants, la population de rats taupiers a l'hectare a chute de 300 en moyenne a moins de 10. Neanmoins, un traitement au bromadiolone fait dans de bonnes conditions d'utilisation, en respectant les quantites necessaires, represente un cout de 120 a 150 francs par hectare et peut atteindre 200 francs. Ce qui, compte-tenu de la situation actuelle de l'agriculture dans le departement du Cantal, n'est guere incitatif. De plus, un tel traitement, s'il est efficace avant la recolte, n'est malheureusement pas definitif et, dans bien des cas, il faut renouveler l'operation. Dans la mesure ou l'application simultanee et collective sur les champs du produit s'avere essentielle pour permettre une meilleure deratisation, il lui demande quelles mesures il envisage de prendre afin de soutenir les efforts des agriculteurs du Cantal, et de proteger l'agriculture des mefaits de ce rongeur devastateur.

Données clés

Auteur : [M. Souchon René](#)

Circonscription : - SOC

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 39249

Rubrique : Risques naturels

Ministère interrogé : agriculture

Ministère attributaire : agriculture et forêt

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 18 avril 1988, page 1599